



**Aménagement du REVE 11 – Avenues du Colonel
Pierre Bourgoïn et du 18 juin 1940 à Martignas-
sur-Jalle**

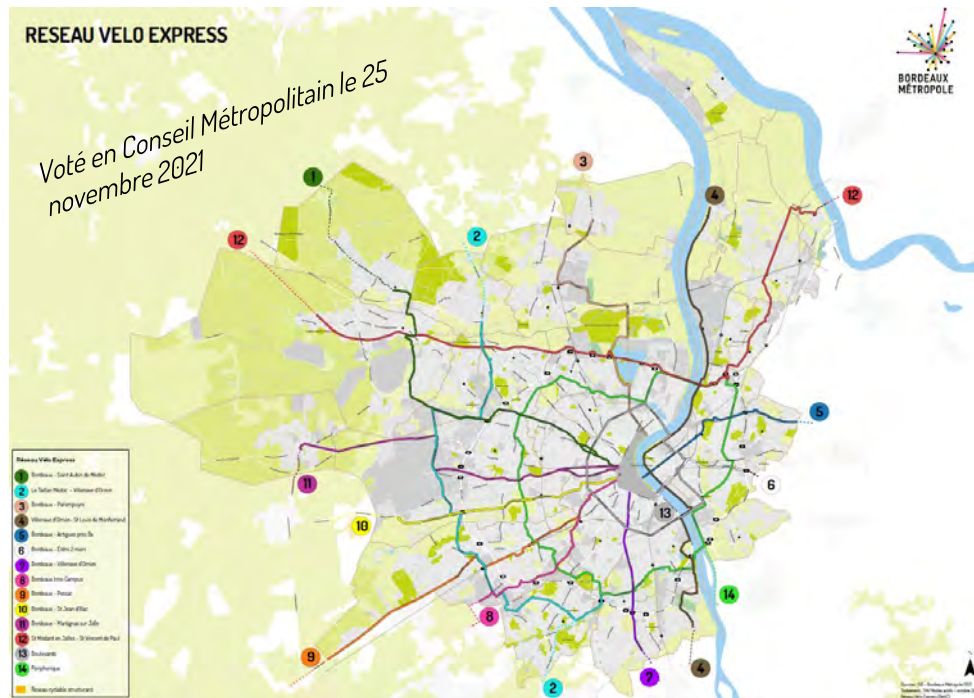
Concertation réglementaire – Réunion publique

04/04/2024

Ordre du jour

- Mot d'introduction par Jérôme Pescina, Maire de Martignas et Isabelle Rami, conseillère métropolitaine déléguée aux mobilités alternatives
- Présentation du Réseau Vélo Express et du projet d'aménagement
- Questions/réponses
- Déambulation autour des plans

Le Réseau Vélo Express, un projet-phare du 3^e plan vélo métropolitain



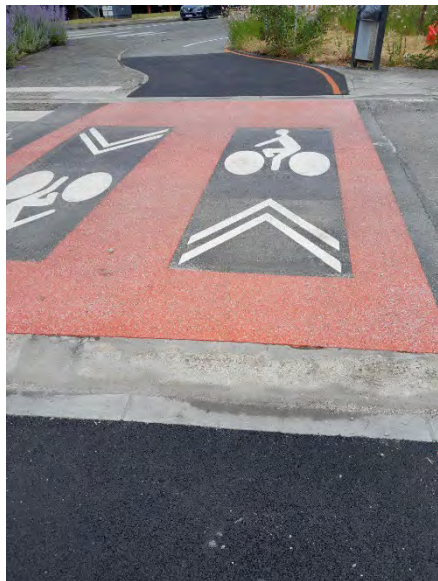
- 275km
- 14 itinéraires dont 11 radiaux et 3 circulaires
- La desserte des principaux pôles d'activités et d'emploi du territoire
- Des connexions avec le réseau cyclable structurant et les pôles d'échange
- Des connexions aux territoires extra-métropolitains

Faire du vélo un mode de déplacement sûr et confortable

- ✓ Faciliter différents usages du vélo : déplacement quotidien, loisirs, professionnels (cyclo-logistique, artisans)
- ✓ Parcourir des moyennes à longues distance (5-10-20km) à une vitesse soutenue avec le minimum d'interruption
- ✓ Sécuriser les cyclistes
- ✓ Pouvoir circuler à deux de front et se doubler
- ✓ Permettre à tous les publics de faire du vélo (enfants, adultes, personne en situation de handicap)



Des standards d'aménagements et de services ambitieux



Priorité aux cyclistes dès que possible
Lisibilité de l'itinéraire
Confort de circulation
(aménagement en site propre)



Jalonnement et identité visuelle dédiés



Equipement des lignes avec des aires de services vélo,
Stationnement sécurisé et arceaux

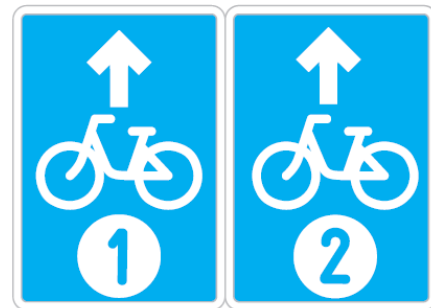
Une signalétique dédiée



Des totems pour identifier les stations du ReVE



Des panneaux de jalonnement intermédiaire



L 210 x H 148 mm



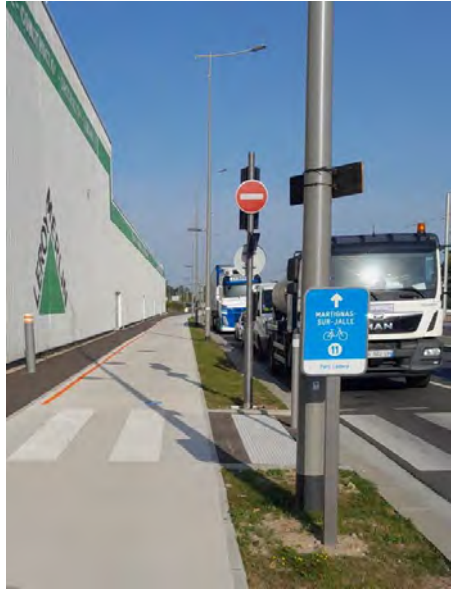
L 148 x H 210 mm

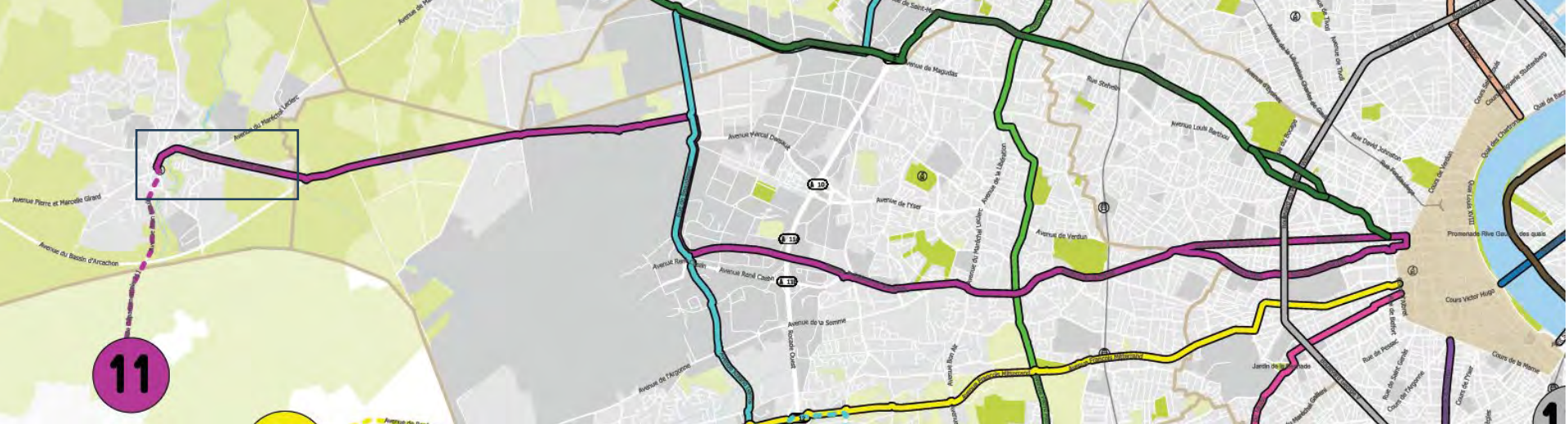
Du jalonnement par marquage au sol et un fil d'Ariane orange

Réalisations 2023 – ReVE 3 Bordeaux- Parempuyre



Réalisations 2023 – ReVE 11 : Bordeaux – Martignas-sur-Jalle





Ligne 11 : Bordeaux – Martignas-sur-Jalle

20,7km

3 communes traversées

30,8 à 32,5M€ d'investissement

Principaux pôles desservis :

- o Place Gambetta : pôle multimodal, accès à l'hyper centre de Bordeaux
- o Cliniques Bel Air et Saint Augustin



- o Place Mondésir (commerces)
- o Mérignac Soleil (commerces)
- o Aéroport
- o OIM Aéroport (Dassault, Thalès...)
- o Centre bourg de Martignas



Temps de parcours :



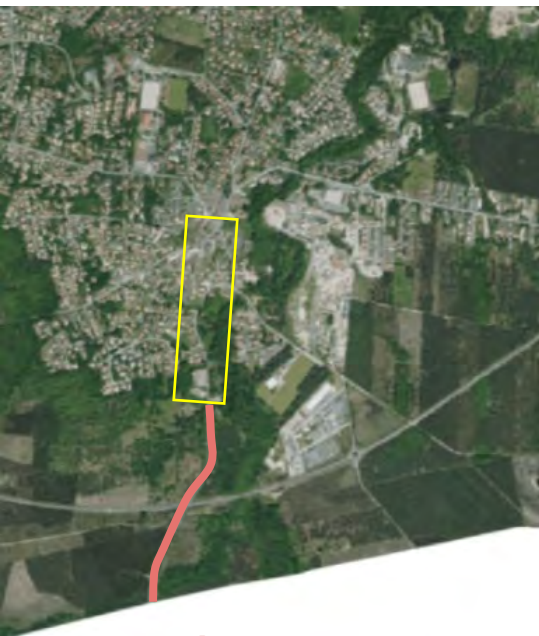
Place Gambetta – Aéroport de Mérignac : 32 minutes en VAE
 Aéroport – Centre bourg de Martignas : 29 minutes en VAE

- o Connexion avec la commune de Saint Jean d'Ilac

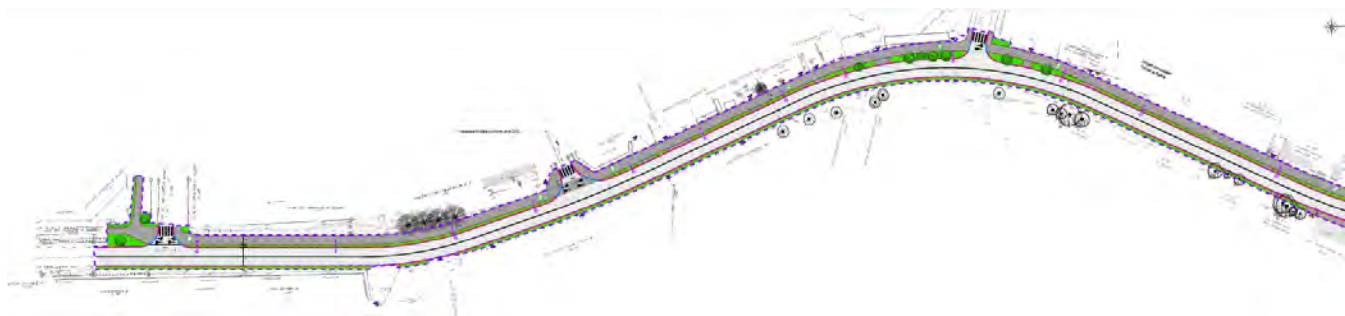


Les projets/études en cours sur la ligne 11 du ReVE

Avenue de la République/Jean Moulin à Martignas



**Piste cyclable vers
St Jean d'Ilac**

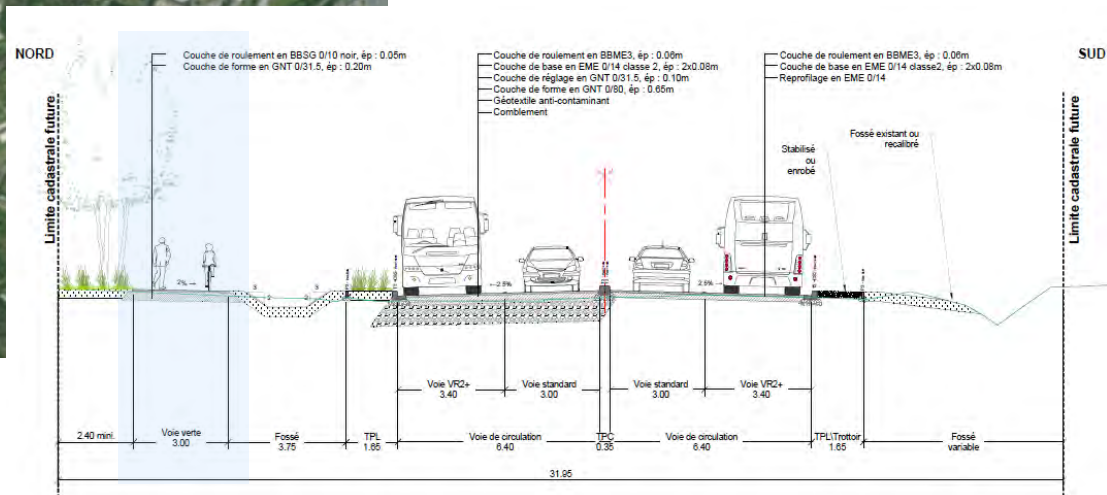


Aménagement d'une voie verte entre l'église St Blaise et le cimetière communal

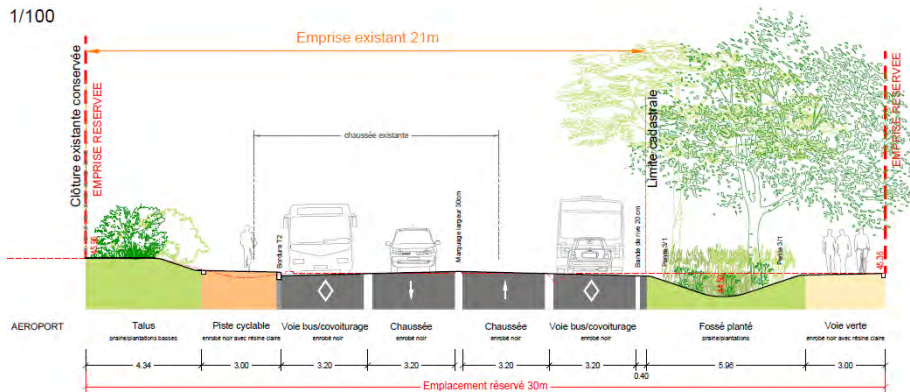
Giratoire Marchegay et Avenue Marcel Dassault, Mérignac



- ✓ Création d'une aire de covoiturage au giratoire Marchegay + abri vélo sécurisé
- ✓ Création de voies de covoiturage et d'une voie verte sur l'avenue Marcel Dassault



Avenue de Beaudésert, Mérignac



Création de voies de covoiturage et d'une piste cyclable bidirectionnelle

Avenue Kennedy, Mérignac Soleil, avenue de la Marne

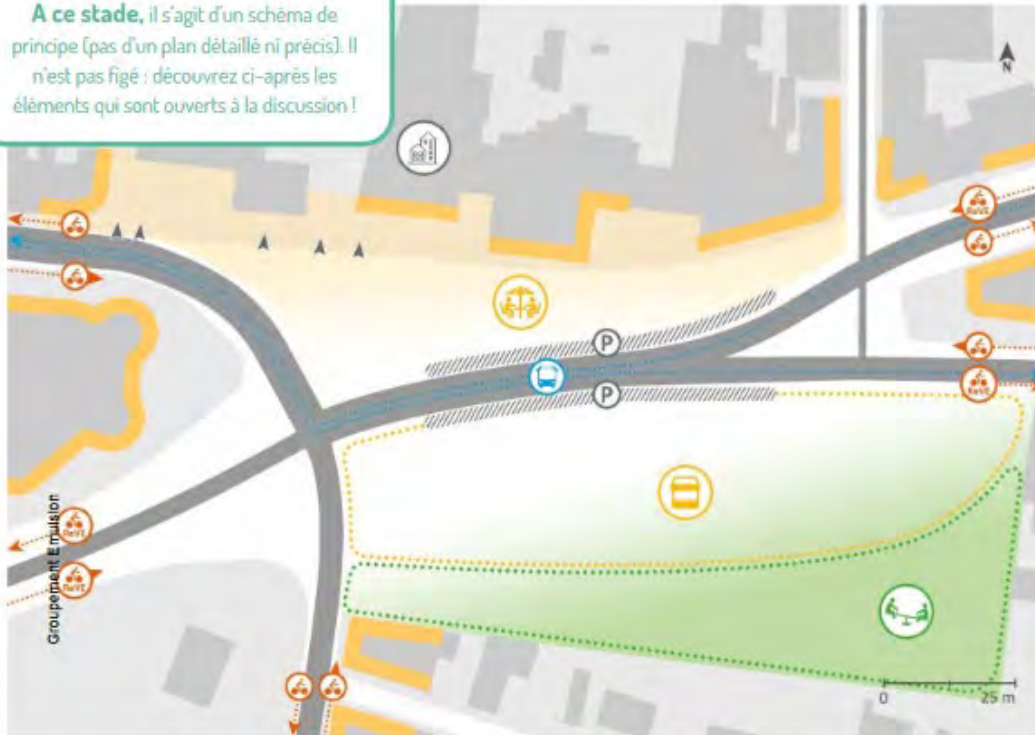


Aménagement déjà livrés

Travaux en cours ou fin 2024

Place Mondésir, Bordeaux - Mérignac

A ce stade, il s'agit d'un schéma de principe (pas d'un plan détaillé ni précis). Il n'est pas figé : découvrez ci-après les éléments qui sont ouverts à la discussion !



Concertation en cours

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/realimentation-de-la-place-mondesir-bordeaux-et-merignac>

Bordeaux/Mérignac : synthèse des aménagements projetés

Couloir bus/vélo

Piste cyclable mi-hauteur



Couloir bus/vélo

Piste cyclable
mi-hauteur

Couloir bus/vélo
Piste cyclable mi-
hauteur
+ contre-sens
cyclables

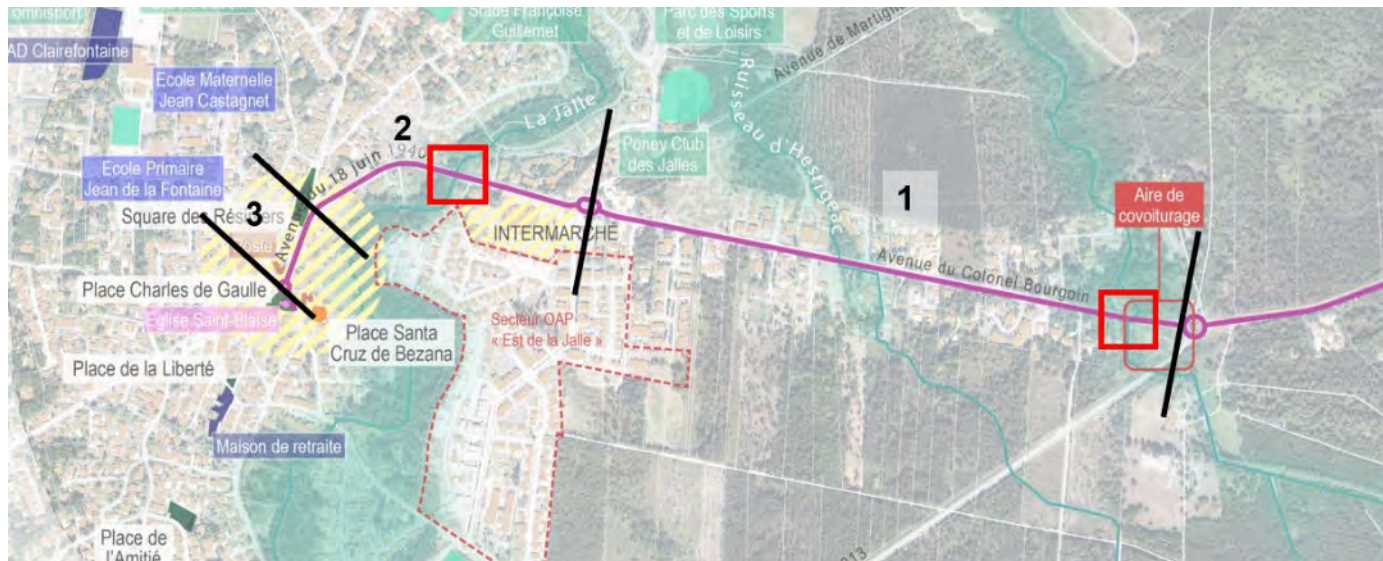
Bandes
cyclables

Etudes en cours

Projet soumis à la concertation à l'automne
2024



Le projet d'aménagement - Périmètre



1) Séquence entrée de ville (avenue du Colonel Pierre Bourgoïn)

2) Séquence Intermarché (avenue du Colonel Pierre Bourgoïn et avenue du 18 juin 1940)

3) Séquence centre bourg (avenue du 18 juin 1940)

Objectifs

- ✓ Aménager l'itinéraire 11 du Réseau Vélo Express
- ✓ Sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes pour parcourir des longues distances (trajets vers Mérignac) ou des trajets de proximité (courses, école, loisirs)
- ✓ Requalifier l'entrée de ville de Martignas/réduire les vitesses/végétaliser



Plus concrètement

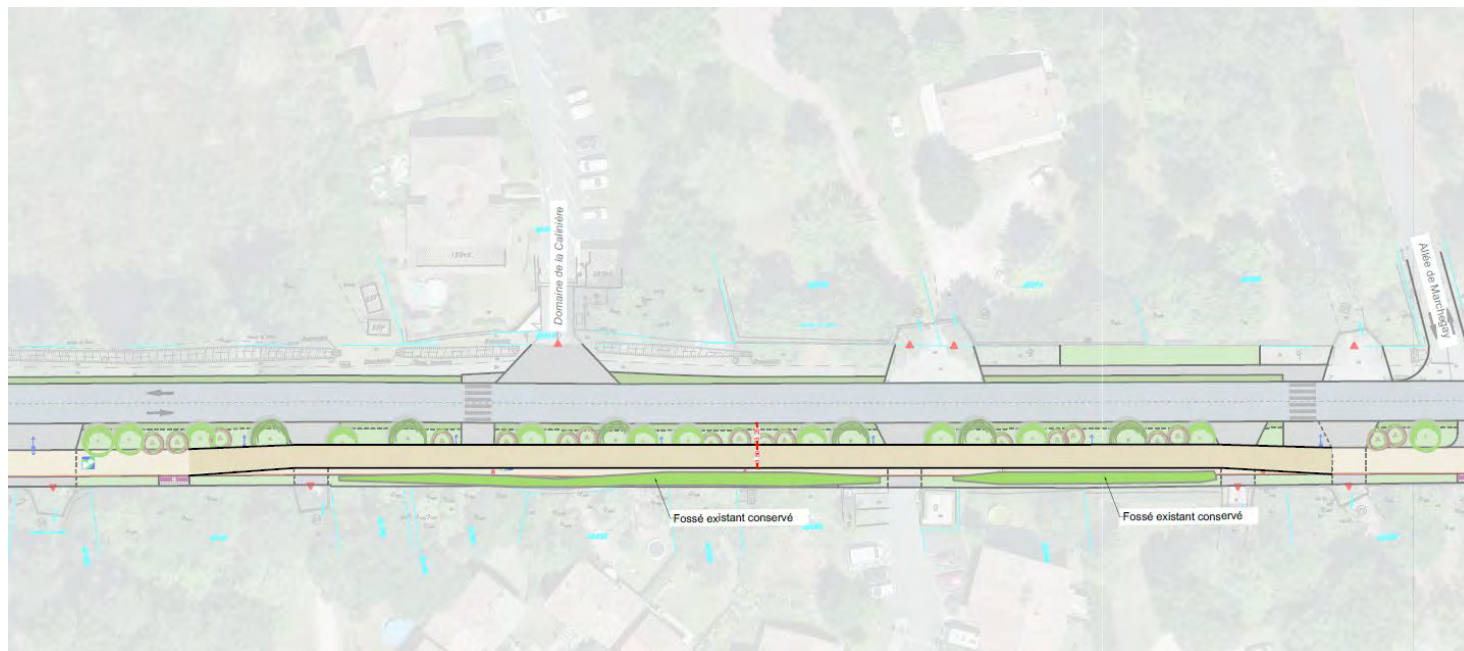


- Création d'une voie verte (piétons/vélos) de 4m au Sud de l'avenue Bourgoin et de l'avenue du 18 juin 1940
- Création de deux ponts dédiés aux piétons/vélo
- Végétalisation entre la voie verte et les voies de circulation

Séquence entrée de ville



Variante sans impact sur les fossés



- Pincement de la voie verte à 3,5m
- Largeur de la bande végétale diminuée
- Secteur concerné : entre le giratoire Marchegay et le giratoire Maréchal Leclerc



Avant/après

Séquence entrée de ville

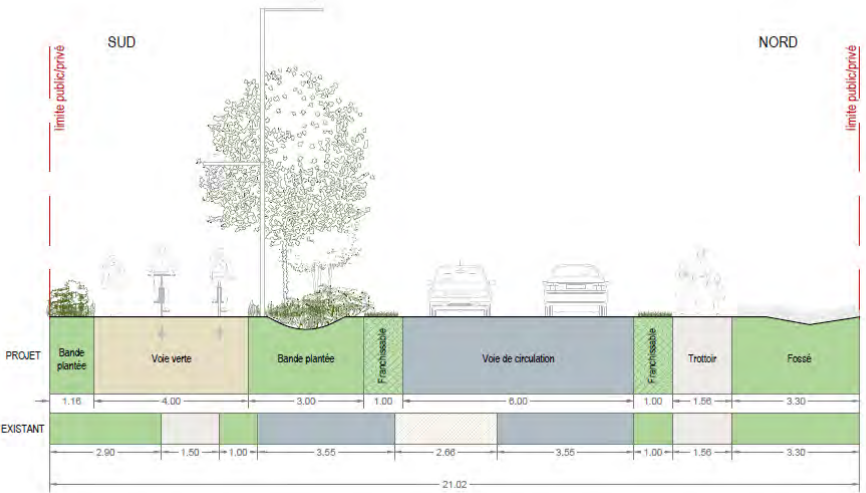
Ce qui change

- Création d'une voie verte de 4m au Sud
- Création d'un ouvrage de franchissement de l'Hestigeac
- Suppression du terre-plein central
- Suppression des files de tourne à gauche
- Largeur de voirie réduite à 6m (2x3m)
- Plantation d'arbres entre la voie verte et les voies de circulation
- Transformation en trottoir de la piste cyclable au Nord

Ce qui ne change pas

- Positionnement des arrêts de bus
- Maintien des abris-voyageurs
- Sens de circulation
- Priorité des vélos et des piétons par rapport aux accès riverains et aux rues perpendiculaires

Coupes de principe – avenue du Colonel Pierre Bourgoin



Séquence Intermarché





Avant/après

Séquence Intermarché

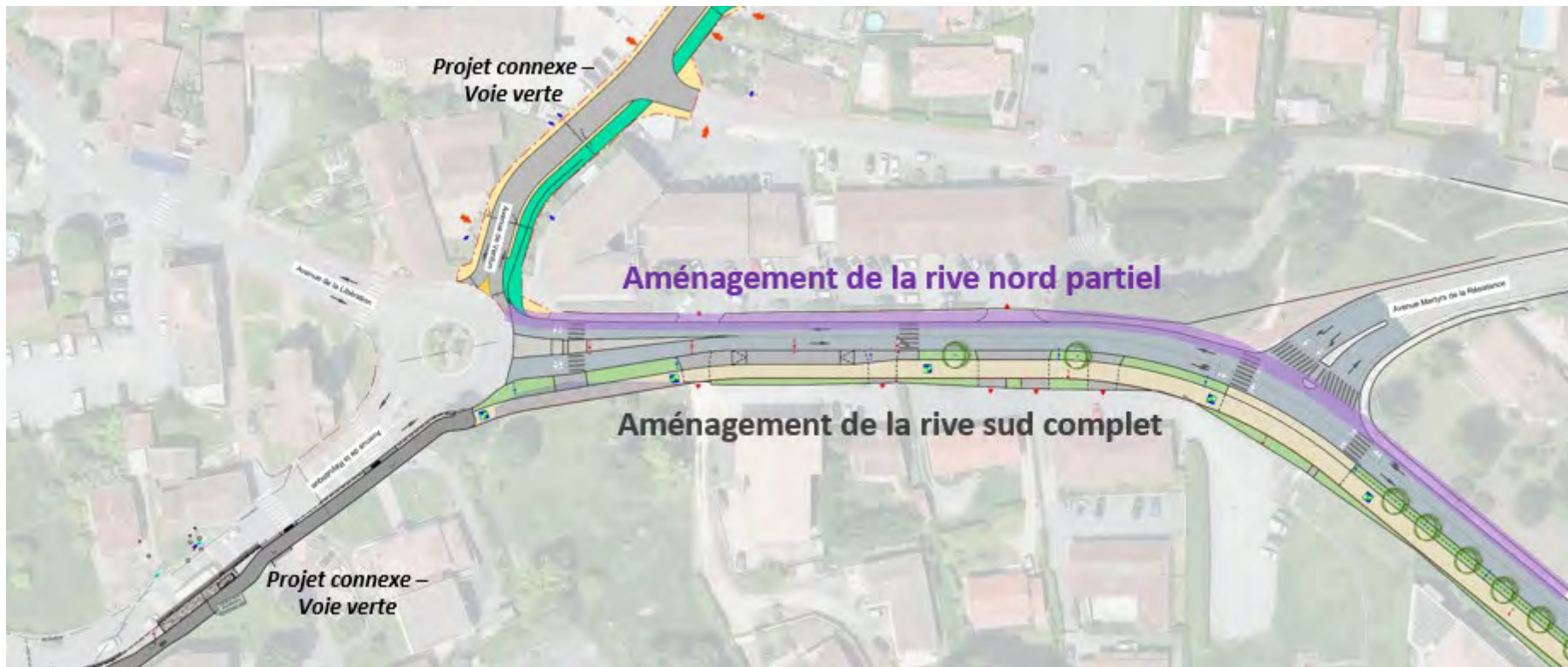
Ce qui change

- Création d'une voie verte de 4m au Sud
- Création d'un ouvrage de franchissement de la Jalle
- Suppression du terre-plein central (après la Jalle) et de la file de tourne à gauche vers la rue Louis Laville
- Largeur de voirie réduite à 6m (2x3m)
- Espace vert entre la voie verte et les voies de circulation

Ce qui ne change pas

- Aménagement en voie verte autour du giratoire maintenu
- File de tourne à gauche pour accéder à l'Intermarché
- Trottoir Nord maintenu

Séquence centre bourg





Avant/après

Séquence centre bourg

Ce qui change

- Création d'une voie verte de 3 à 3,5m à l'Est
- Suppression du terre-plein central et de la file de tourne à gauche vers l'avenue des Martyrs de la Résistance
- Largeur de voirie réduite à 6m (2x3m)
- Espace vert entre la voie verte et les voies de circulation
- Suppression d'une entrée charretière au n°8
- Décalage de l'arrêt de bus devant le n°4

Ce qui ne change pas

- Trottoir Ouest maintenu
- Gestion par feu du carrefour Martyrs de la Résistance/avenue du 18 juin 1940

Calendrier prévisionnel

27 mars : Réunion
commerçants

4 avril : Réunion
Publique

Fin avril
Clôture de la
concertation

Automne 2024
Lancement de
l'étude d'avant-
projet

2^{ème} trimestre 2025
Etude projet //
Dossiers
réglementaires

2026 - 2027
Travaux

Comment donner son avis ?



- En ligne : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/amenagements-en-faveur-des-modes-actifs-avenue-du-colonel-bourgoin-et-avenue-du-18>
- En mairie de Martignas et de Mérignac : registre papier à disposition
- A Bordeaux Métropole (immeuble Laure Gatet, 41 cours du Maréchal Juin, Bordeaux) : registre papier à disposition

→ **Pensez à contribuer avant la fin du mois d'avril !!**



Questions/réponses